

L'ajournement

Nous autres, Canadiens, avons une responsabilité non seulement envers nos concitoyens mais aussi envers d'autres pays du monde qui n'ont pas été dotés des ressources naturelles dont nous jouissons ici. Qu'est-ce que le ministre a accompli depuis qu'il occupe son poste? Nous le savons tous, l'agriculture est une occupation très aléatoire. Nous sommes à la merci de marchés défavorables, du mauvais temps, des averses de grêle, de toutes sortes de mauvaises herbes et de toutes les calamités qui peuvent frapper l'agriculture. Au cours de son mandat, le ministre a laissé le gouvernement devenir la variable dominante au point que les agriculteurs réduisent maintenant leur production. Et cela n'a rien à voir avec les facteurs avec lesquels ils ont appris à composer au cours des siècles. Je viens de mentionner certains des risques dont doivent tenir compte les agriculteurs, notamment le mauvais temps. On dit en plaisantant que nous mettons tout sur le dos du CP, y compris les averses de grêle. Dans ma région, les agriculteurs ont appris à s'accommoder de ces conditions difficiles, mais ils trouvent maintenant impossible de s'adapter aux conditions que leur impose le gouvernement actuel.

Le ministre de l'Agriculture ne peut jouer sur les deux tableaux. Il ne peut parcourir le pays en disant que les banques sont à blâmer parce qu'elles ne devraient pas prêter des sommes illimitées, ce qui laisse entendre que les difficultés des agriculteurs proviennent du fait qu'ils empruntent trop et ne peuvent rembourser. Le ministre ne peut continuer à parler ainsi tout en appuyant la politique monétaire de son gouvernement qui maintient délibérément les intérêts à des taux très élevés. Je pourrais citer toutes sortes d'exemples du genre, mais je n'en ai pas le temps ce soir. En somme, le gouvernement actuel appuie les politiques de la Banque du Canada et de M. Bouey et c'est surtout pour cette raison que les taux d'intérêt sont aussi élevés. Si le ministre de l'Agriculture décidait de défendre cette cause au Cabinet, en public, par tout, et de démissionner au besoin, il gagnerait une crédibilité extraordinaire dans le monde agricole canadien. On n'insistera jamais trop sur le fait que le budget n'aide pratiquement pas les agriculteurs et qu'il a littéralement saboté le programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise. En réalité, on ne les appelle même plus ainsi; on parle d'obligations pour la petite entreprise. Les banques n'ont pas encore de directives à ce sujet. Nous avons rencontré les représentants de la Banque Royale mardi soir et ils nous ont dit qu'ils n'avaient pas encore reçu de directives leur expliquant comment on pourrait permettre aux agriculteurs de bénéficier des obligations pour la petite entreprise, qu'ils allaient prendre l'initiative et commencer à accorder des prêts.

● (2205)

Il appartient au ministre de veiller à donner des directives aux banques pour leur permettre d'aider les agriculteurs en difficulté. Je sais que le secrétaire parlementaire nous lira un texte préparé par le ministère et qu'il vantera les mérites du ministre. Je trouve cela malheureux.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je souhaite un prompt rétablissement au président du comité permanent de l'Agriculture qui été malade dernièrement et je souhaite un joyeux Noël à tous les députés.

[Français]

M. Marcel Ostiguy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, pour répondre à la

question que pose mon collègue d'en face sur les taux d'intérêt, je voudrais quand même lui signaler qu'il est très intéressant de voir que certaines personnes tentent de prouver, avec des statistiques données, que l'honorable député de Portage-Marquette (M. Mayer) nous dit présentement que le refinancement qui sera rendu possible par l'entreprise de la Société du crédit agricole, tel qu'annoncé dans le budget, ne fera épargner en intérêt que \$15 par agriculteur. Je pense donc que mon honorable collègue a été extrêmement prudent en ne mentionnant pas par agriculteur au Canada ce qui est la base réelle de ses calculs.

Alors, monsieur le président, s'il s'était exprimé en ces termes, nous aurions tout de suite compris le manque d'à-propos de ses remarques, puisque le gouvernement n'a jamais prétendu réduire les taux d'intérêt de tous les agriculteurs sans exception. Il a au contraire toujours été question de ceux qui se trouvent présentement en difficulté financière sérieusement. Et je pense que le dépliant que la Société du crédit agricole vient de mettre sur le marché, si l'on veut, à la demande ou pour les besoins des agriculteurs prouve vraiment que c'est une aide financière en période difficile. Et on peut retrouver dans ce fascicule à peu près tous les critères d'admissibilité, quel est le montant maximum, et le reste.

Enfin, chaque agriculteur qui reçoit le maximum de \$200,000 en refinancement de la Société du crédit agricole économisera non pas \$15,000, mais jusqu'à \$28,000 en deux ans s'il paie le taux d'intérêt courant qui est de 18¼ p. 100 sur les prêts, tandis que les prêts présentement consentis par la Société du crédit agricole pour ceux qui sont en difficulté sont de l'ordre de 11¼ p. 100, ce qui constitue un rabatement d'intérêt de 7 p. 100 par la Société. Bien que le nombre d'agriculteurs qui éprouvent de graves difficultés financières soit, sans contredit, plus élevé que l'indiquent les statistiques sur les faillites, nous devons admettre qu'il s'agit là quand même d'une minorité.

M. l'Orateur adjoint: Je regrette d'interrompre l'honorable secrétaire parlementaire, mais son temps de parole est écoulé.

M. Ostiguy: C'est déjà terminé, monsieur le président, j'en avais tellement à dire.

[Traduction]

PETRO-CANADA—L'EMPLACEMENT DES RAFFINERIES DE PÉTROLE LOURD. B) LA RESPONSABILITÉ DU CHOIX DE L'EMPLACEMENT

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Monsieur l'Orateur, si j'interviens dans le débat d'ajournement ce soir, c'est pour tenter d'obtenir des renseignements au sujet d'une question que j'ai posée le 9 décembre au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde). Je trouve la réponse étrange étant donné que j'ai pris le temps, comme il se doit, d'aviser le ministre que j'allais poser une question concernant une affaire qui touche la circonscription de Kindersley-Lloydminster et revêt une importance primordiale pour cette région de la Saskatchewan. Il s'agit de la construction d'une raffinerie de pétrole lourd dans la région de notre pays qui a les plus grosses réserves de ce produit. Le pétrole lourd doit être raffiné avant d'être acheminé vers les marchés. Pour l'instant, 60 p. 100 de ce pétrole est envoyé aux États-Unis où il est désulfuré, adouci pour pouvoir être commercialisé.